

Identification		Numéro de dossier : 1020552028
Unité administrative responsable	Ressources matérielles et informatiques , Direction des immeubles , Gestion immobilière , Division de la gestion des immeubles externes	
Niveau décisionnel	Conseil municipal	Au plus tard le 2003-02-24
Sommet	-	
Projet	-	
Objet	Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, à Montréal - N/Réf. : 3-10-1	

Contenu

Contexte

Holt Renfrew and Co, Ltd, propriétaire des lots 1 341 012, 1 341 021 et 1 341 034 du cadastre du Québec, situés à l'angle sud-ouest de la rue Sherbrooke, à l'ouest de la rue de la Montagne, dans une promesse d'achat signée le 16 octobre 2002, offre d'acquérir, à des fins d'assemblage, la ruelle constituée d'une partie du lot 1 341 223, représentée par une trame ombrée sur les plans B et C joints.

La fermeture, comme ruelle, et la vente de la partie du lot en cause permettront la construction, sur le terrain remembré, du projet d'agrandissement du magasin Holt Renfrew. La réalisation du projet déposé par Holt Renfrew requiert une modification du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie de même qu'une modification au plan d'urbanisme de la Ville, en raison de dérogations relatives à la densité et à la hauteur pour la partie de l'immeuble construit sur la rue de la Montagne.

Décision(s) antérieure(s)

La Ville de Montréal est devenue propriétaire de la partie du lot 1 341 223 du cadastre du Québec (autrefois lot sans désignation cadastrale), à des fins de ruelle, suivant un avis au registraire, selon les dispositions de l'article 36 a) de la Charte de la Ville de Montréal, par acte publié sous le numéro 4191819, le 29 août 1989.

Description

Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, à Montréal.

Justification

L'adoption de ce projet de règlement de fermeture, comme ruelle, permettra de distraire, du domaine public de la Ville, et de verser, à son domaine privé, le terrain constitué d'une partie du lot 1 341 223 du cadastre du Québec, en vue de la vente à Holt Renfrew and Co, Ltd, propriétaires des lots 1 341 012, 1 341 021 et 1 341 034, situé à l'angle sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, pour permettre sur le terrain remembré l'agrandissement du bâtiment portant les numéros 1300 à 1330, rue Sherbrooke Ouest.

Aspect(s) financier(s)

Impact(s) majeur(s)**Opération(s) de communication**

Un avis d'adoption de ce règlement doit être publié dans un quotidien distribué dans la ville.

Calendrier et étapes subséquentes

Comme suite à l'adoption du règlement de fermeture comme ruelle, nous produisons un sommaire décisionnel, sous le numéro 1020552029, pour approbation par le conseil municipal, de la vente de la partie du lot 1 341 223, représentée par une trame ombrée sur les plans B et C joints, à Holt Renfrew and Co, Ltd, propriétaires des lots 1 341 012, 1 341 021 et 1 341 034, situés à l'angle sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, pour permettre sur le terrain remembré l'agrandissement du bâtiment portant les numéros 1300 à 1330, rue Sherbrooke Ouest, et ce, pour la somme de 136 624 \$.

Adoption, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, d'une résolution autorisant l'agrandissement du bâtiment portant les numéros 1300 à 1330, rue Sherbrooke Ouest (sommaire décisionnel 1020545104).

Adoption d'un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (CO9203386) de manière à modifier la hauteur permise (sommaire décisionnel 1021203034).

Échéancier initial de réalisation du projet

Début: Fin:

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs**Validation**

Intervenant	Sens de l'intervention
Secrétariat général , Direction des affaires juridiques (Andrée BLAIS) Environnement / Voirie / Réseaux , Bureau du directeur général adjoint (Sylvie BLAIS) Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Bruno COLLIN) Ville-Marie , Direction des travaux publics (Réal BEAUREGARD) Ville-Marie , Direction des travaux publics (Michel DEMERS_TPE) Ressources matérielles et informatiques , Direction des immeubles (Michel NADEAU) Ressources matérielles et informatiques , Direction du développement de la fonction (Carlo BALDASSARRI)	Document(s) juridique(s) visé(s) Avis favorable avec commentaires Avis favorable Avis favorable Avis favorable avec commentaires Avis favorable avec commentaires Avis favorable
Autre intervenant	Sens de l'intervention

Responsable du dossier Antoine FAFARD Agent technique Tél. : (514) 872-2149 Télécop. : (514) 872-8350	Endossé par: Michel DUPRAS Chef de division - Gestion des immeubles externes Tél. : (514) 872-3015 Télécop. : (514) 872-8350 Date d'endossement : 2003-01-27
--	--

Numéro de dossier : 1020552028



Recommandation

		Numéro de dossier :	1020552028
Unité administrative responsable	Ressources matérielles et informatiques , Direction des immeubles , Gestion immobilière , Division de la gestion des immeubles externes		
Niveau décisionnel	Conseil municipal	Au plus tard le	2003-02-24
Sommet	-		
Projet	-		
Objet	Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, à Montréal - N/Réf. : 3-10-1		

Sur recommandation du directeur des immeubles :

Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud de la rue Sherbrooke, à l'ouest de la rue de la Montagne, à Montréal, constitué d'une partie du lot 1 341 223 du cadastre du Québec, représenté par une trame ombrée sur les plans B et C en pièces jointes.

- Signé par Roger GALIPEAU/MONTREAL le 2003-01-31 10:27:18, en fonction de /MONTREAL

Signataire:

Roger GALIPEAU

Directeur général adjoint
Ressources matérielles et informatiques , Bureau du directeur
général adjoint

Numéro de dossier : 1020552028

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Pièces jointes au dossier

Numéro de dossier : 1020552028

Unité administrative responsable	Ressources matérielles et informatiques , Direction des immeubles , Gestion immobilière , Division de la gestion des immeubles externes
Objet	Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, à Montréal - N/Réf. : 3-10-1



Plan B (terrain bâti) : Planb.wpd



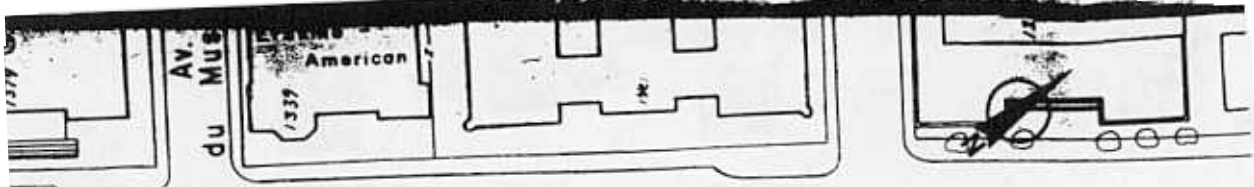
Plan C (cadastre) : Planc.wpd



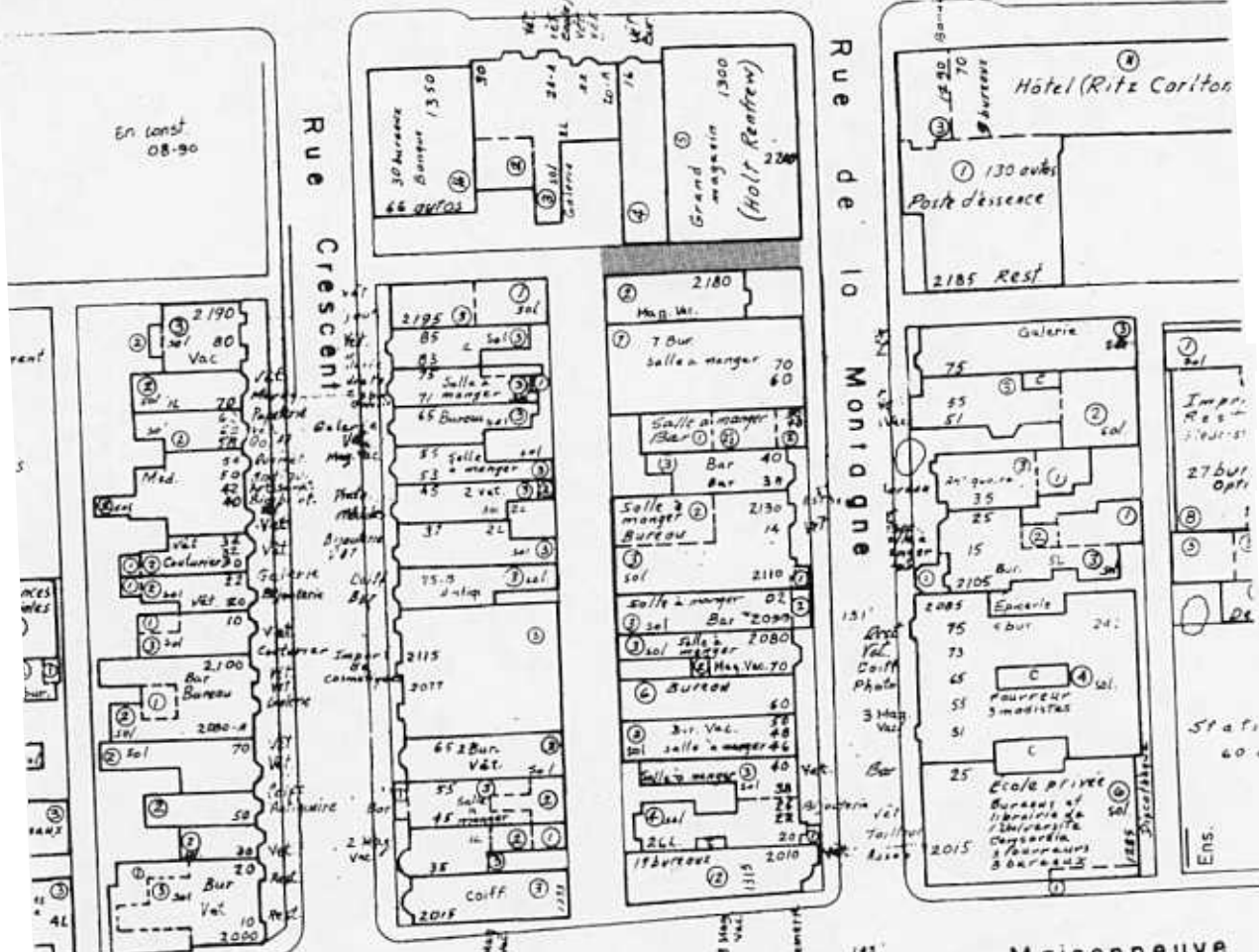
Message de Mme Sylvie Gauthier a.g. 3-10-01.wpc

Responsable du dossier
Antoine FAFARD
Agent technique
Tél. : (514) 872-2149

Numéro de dossier : 1020552028



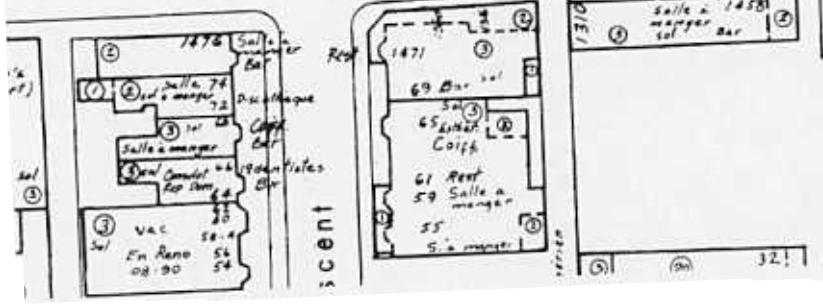
Sherbrooke 144



Boulevard de Maisonneuve 143

Maisonneuve

Boulevard



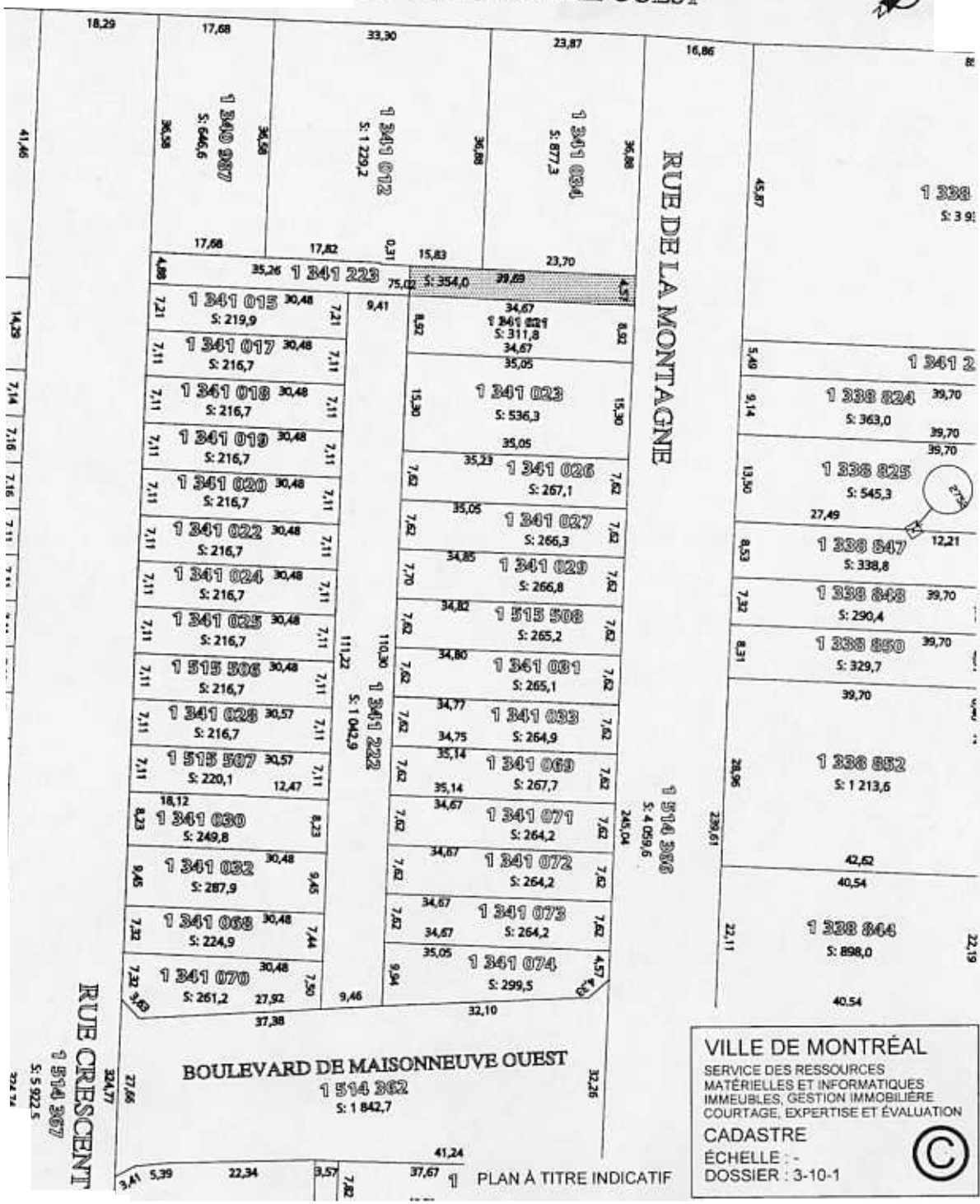
VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES RESSOURCES
MATERIELLES ET INFORMATIQUES
IMMEUBLES, GESTION IMMOBILIERE
COURTAGE, EXPERTISE ET EVALUATION
UTILISATION DU SOL
EACHELLE :
DOSSIER :

108.2
arrondissement 24



11/08/2010
S: 8 010,0

RUE SHERBROOKE OUEST




Ruelle 1 341 223 ptie - Lotus Notes

Fichier Edition Vue Création Actions ?

Antoine FAFARD - Inbox Espace de travail Décisions des instances - 05 Numéro de dos... Ruelle 1 341 223 ptie X notes

Créer mémo Répondre Faire suivre Supprimer Dossier Copier dans Outils

 **Sylvie F. GAUTHIER**
03/01/27 10:50

Pour: Antoine FAFARD/MONTREAL@MONTREAL
cc:
Objet: Ruelle 1 341 223 ptie

Tel que mentionné par téléphone , le plan que j'ai préparé respecte en tout point la partie de lot 1 341 223 du cadastre de Québec, illustré par le trame ombrée sur les plans B et C joints à la demande reçu le 1 novembre 2002.

Cette partie du lot 1 341 223 possède une largeur de 4,26m par une profondeur de 35,06m donc une superficie de 149,4 m²

Sylvie Gauthier a.g.
tel : 872-0311

Démarrer Bureau 11:59

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Intervention - Secrétariat général , Direction des affaires juridiques

Numéro de dossier : 1020552028

Unité administrative responsable	Ressources matérielles et informatiques , Direction des immeubles , Gestion immobilière , Division de la gestion des immeubles externes
Objet	Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, à Montréal - N/Réf. : 3-10-1

Sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s)

♦Commentaires

Nous joignons le projet de règlement de fermeture:



REGLEMENT.doc

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Andrée BLAIS notaire Tél. : 2-2930 Date: 2002-11-20	Endossé par: Philippe GAGNIER avocat , chef d'équipe Tél. :2-2363 Date d'endossement: 2002-11-20
--	---

Numéro de dossier :1020552028

Règlement sur la fermeture comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud de la rue Sherbrooke, à l'ouest de la rue de la Montagne, à Montréal.

À la séance du conseil de la Ville de Montréal, tenue le
200 ,

le conseil décrète :

1. Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud de la rue Sherbrooke, à l'ouest de la rue de la Montagne, à Montréal, constitué d'une partie du lot **UN MILLION TROIS CENT QUARANTE ET UN MILLE DEUX CENT VINGT-TROIS (1 341 223)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal. , représenté par une trame ombrée sur les plans B et C identifiés par la greffière.

N° dossier : 1020552028
(1020552029)

AB/lid

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
**Intervention - Environnement / Voirie / Réseaux , Bureau du
directeur général adjoint**

Numéro de dossier : 1020552028

Unité administrative responsable	Ressources matérielles et informatiques , Direction des immeubles , Gestion immobilière , Division de la gestion des immeubles externes
Objet	Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, à Montréal - N/Réf. : 3-10-1

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

Le plan pour la fermeture de la partie du lot 1 341 223 du cadastre du Québec, est en cours de préparation par madame Sylvie Gauthier, arpenteure-géomètre à notre division.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Sylvie BLAIS Ingénieure Tél. : 872-2960 Date: 2002-12-19	Endossé par: Germain PIGEON Chef de division Géomatique Tél. :872-2702 Date d'endossement: 2002-12-19
--	--

Numéro de dossier :1020552028

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
**Intervention - Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et
des services aux entreprises**

Numéro de dossier : 1020552028

Unité administrative responsable	Ressources matérielles et informatiques , Direction des immeubles , Gestion immobilière , Division de la gestion des immeubles externes
Objet	Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, à Montréal - N/Réf. : 3-10-1

Sens de l'intervention
Avis favorable

♦Commentaires

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Bruno COLLIN Conseiller en aménagement Tél. : 2-7998 Date: 2003-01-24	Endossé par: Guy BAZINET Directeur Tél. :2-5445 Date d'endossement: 2003-01-24
---	--

Numéro de dossier :1020552028

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Intervention - Ville-Marie , Direction des travaux publics

Numéro de dossier : 1020552028	
Unité administrative responsable	Ressources matérielles et informatiques , Direction des immeubles , Gestion immobilière , Division de la gestion des immeubles externes
Objet	Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, à Montréal - N/Réf. : 3-10-1

Sens de l'intervention
Avis favorable

♦Commentaires

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Réal BEAUREGARD Directeur des travaux publics Tél. : (514) 872-7659 Date: 2003-01-24	Endossé par: Marc LORRAIN Directeur des travaux publics Tél. :(514) 872-7659 Date d'endossement: 2003-01-24
---	--

Numéro de dossier :1020552028

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Intervention - Ville-Marie , Direction des travaux publics

Numéro de dossier : 1020552028	
Unité administrative responsable	Ressources matérielles et informatiques , Direction des immeubles , Gestion immobilière , Division de la gestion des immeubles externes
Objet	Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, à Montréal - N/Réf. : 3-10-1

Sens de l'intervention
Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

Nous avons vérifié, le 12 juillet 2002, la portion de la ruelle dans l'axe est-ouest, entre les rues de la Montagne et Crescent, du côté de la rue de la Montagne (entre le boulevard De Maisonneuve au sud et la rue Sherbrooke au nord) pour un projet d'investissement immobilier de Holt Renfrew. Nous avons à déterminer si la fermeture de cette ruelle dans une portion relativement restreinte (la bretelle du côté est dans ce cas), pouvait éventuellement entraîner des problèmes quelconques d'accès et de circulation dans les deux sens de tout genre de véhicules.

Dans le contexte actuel, la ruelle en question comporte trois accès: une dans la partie sud, par le boulevard De Maisonneuve (dans l'axe nord-sud) et deux autres dans la partie nord (comportant deux bretelles dans l'axe est-ouest).

Selon nos observations sur les lieux, l'entrée des véhicules dans cette ruelle se fait surtout du côté du boulevard De Maisonneuve. Il s'agit, dans la majorité des cas, de camions de livraisons pour les commerces situés sur les rues Crescent et de la Montagne, où la livraison de marchandises se fait par l'arrière des bâtiments, dont surtout des restaurants. Nous avons également observé que la sortie des véhicules se fait par la bretelle ouest, du côté de la rue Crescent, et ce, pour la raison suivante: le virage des camions circulant dans la partie centrale (nord-sud ou sud-nord) de ou vers la bretelle ouest (côté Crescent) est plus facile que le virage de ou vers la bretelle est (côté de la Montagne), où la partie en coude à 90 degrés est très étroite en raison de la présence de deux bâtiments, ce qui n'est pas le cas du côté de la bretelle ouest, plus large du côté nord (arrière cour des bâtiments du 1330 et du 1350 de la rue Sherbrooke).

Ainsi:

- compte tenu que la circulation automobile dans les deux sens, tout particulièrement la circulation des camions de livraison, de cueillette des ordures (conteneurs des restaurants) et de déneigement, est relativement élevée dans cette ruelle d'accès local à des commerces ayant leur façade sur les rues Crescent ou de la Montagne;
- compte tenu que c'est la bretelle du côté est qui sera fermée à la circulation (là où les manoeuvres de virages sont difficiles ou impraticables pour certains camions), et non la bretelle du côté ouest (là où les manoeuvres de virages, dans un sens ou dans l'autre, sont plus faciles d'exécution);
- compte tenu que presque tous les véhicules circulant dans cette ruelle doivent nécessairement entrer d'un bout de la ruelle et sortir à un autre bout (toute manoeuvre de virage en U est impossible pour un camion) et que la fermeture éventuelle de la bretelle du côté est laisserait tout de même deux accès ou deux sorties possibles (par De Maisonneuve ou par Crescent);

Nous n'avons pas d'objection à la fermeture complète de cette ruelle dans sa portion nord, située dans l'axe est-ouest, du côté de la rue de la Montagne. Nos commentaires ci-dessus avaient déjà été transmis à M. Antoine Fafard, par Lotus Note, le 19 juillet 2002 (comme étude préliminaire).

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Michel DEMERS_TPE Agent technique en circulation et	Endossé par: Marc LORRAIN Directeur des travaux publics /
---	---

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
**Intervention - Ressources matérielles et informatiques , Direction
des immeubles**

Numéro de dossier : 1020552028	
Unité administrative responsable	Ressources matérielles et informatiques , Direction des immeubles , Gestion immobilière , Division de la gestion des immeubles externes
Objet	Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, à Montréal - N/Réf. : 3-10-1

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

La Direction des immeubles recommande :

d'adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud de la rue Sherbrooke, à l'ouest de la rue de la Montagne, à Montréal, constitué d'une partie du lot 1 341 223 du cadastre du Québec, représenté par une trame ombrée sur les plans B et C en pièces jointes.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Michel NADEAU Chef de la gestion immobilière Tél. : 872-3890 Date: 2003-01-30	Endossé par: Claude BACON Chef de la gestion des opérations immobilières Tél. :872-5380 Date d'endossement: 2003-01-30
--	---

Numéro de dossier : 1020552028

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances

Intervention - Ressources matérielles et informatiques , Direction du développement de la fonction

Numéro de dossier : 1020552028

Unité administrative responsable	Ressources matérielles et informatiques , Direction des immeubles , Gestion immobilière , Division de la gestion des immeubles externes
Objet	Adopter le règlement sur la fermeture, comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud-ouest des rues de la Montagne et Sherbrooke, à Montréal - N/Réf. : 3-10-1

Sens de l'intervention
Avis favorable

♦Commentaires

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Carlo BALDASSARRI Conseiller en gestion ressources financières C/E Tél. : 872-1305 Date: 2003-01-31	Endossé par: Carlo BALDASSARRI Conseiller en gestion ressources financières C/E Tél. :872-1305 Date d'endossement: 2003-01-31
---	---

Numéro de dossier :1020552028

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Ville de Montréal	Séance tenue le 12 février 2003 Numéro de la résolution CE03 0259
--------------------------	--

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la fermeture comme ruelle, d'un terrain situé du côté sud de la rue Sherbrooke, à l'ouest de la rue de la Montagne » et d'en recommander son adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

1020552028
40.018

Signé par Jacqueline LEDUC/MONTREAL le 2003-02-25 10:25:39, en fonction de /MONTREAL

Francine SENÉCAL

Vice-présidente du comité exécutif

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Greffière